

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 09/11/2023 N°1328

Le Gouvernement annonce de nouveaux soutiens et objectifs pour un Laboratoire pour la protection de l'enfance en ligne encore plus puissant

Le ministre délégué chargé du numérique, Jean-Noël BARROT et la secrétaire d'Etat chargée de l'Enfance, Charlotte CAUBEL, ont réuni les acteurs du Laboratoire pour la protection de l'enfance en ligne pour faire le bilan des avancées concrètes obtenues cette année en matière de protection de l'enfant en ligne, et pour en définir les orientations en 2024.

Le Laboratoire pour la protection de l'enfance en ligne engage, pour la première fois, de nombreux Gouvernements étrangers, des organisations internationales, et les grands acteurs du numérique à développer des mesures concrètes pour lutter contre les violences faites aux enfants en ligne et assurer leur sécurité dans l'environnement numérique.

Les actions du Laboratoire reflètent l'approche générale de la France en matière de diplomatie numérique et permettent le développement de livrables concrets, notamment grâce à une approche multipartite fondée sur la coopération avec les entreprises numériques et l'exigence de résultats.

A l'occasion du Forum de Paris pour la Paix, Jean-Noël Barrot et Charlotte Caubel, en lien avec le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et l'Ambassadeur pour le numérique, Henri Verdier, ont réuni ces nombreux acteurs du Laboratoire pour l'enfance en ligne afin d'en définir les orientations pour 2024.

Après avoir rappelé les avancées du Laboratoire, dont la création d'une base de données internationale visant à référencer les photos intimes partagées sans consentement devant être supprimés par toutes les plateformes ou encore l'expérimentation de la vérification de l'âge sur les sites pornographiques à travers la technologie développée par Docaposte, les ministres Jean-Noël Barrot et Charlotte Caubel ont insisté sur leur volonté d'aller encore plus loin dans la protection de nos enfants en ligne et ont ainsi annoncé :

- une nouvelle thématique pour les expérimentations 2024 qui seront dédiées à la lutte contre le cyber harcèlement sous toutes ses formes, notamment le revenge porn alors que la diffusion d'images générées par l'intelligence artificielle se multiplie sur les réseaux sociaux;
- la révision de la Charte du Laboratoire, en particulier sa gouvernance, pour assurer la qualité des travaux et le suivi régulier des expérimentations ;
- Enfin, ils ont présenté les nombreux nouveaux soutiens qui ont choisi de rejoindre l'initiative pour multiplier la force de frappe du Laboratoire :

Gouvernements	Organisations publiques	Entreprises
Etats-Unis Espagne KCSC (Korea Communications Standards Commission)	AXA Prévention Common Sense Optic Technology / Human Technology Foundation Safe Online Stop Fisha Tech Coalition Thorn Tralalère	Mastercard Samsung Téléperformance Tremau Xooloo Yoti

Jean-Noël Barrot a déclaré: « La protection des mineurs dans l'espace numérique est un combat du Gouvernement, que nous devons également mener au niveau européen et mondial. Nos enfants sont confrontés de plus en plus jeunes aux dangers d'internet: c'est notre devoir collectif de proposer des solutions concrètes aux entreprises du numérique, à la société et aux parents pour les préserver. A travers le Laboratoire et ses objectifs ambitieux pour 2024, notre force de frappe est amplifiée en faveur de la protection des enfants. »

Charlotte Caubel a déclaré: « Face aux enjeux que nous connaissons : l'accès massif des enfants aux réseaux sociaux, leur surexposition sur les plateformes numériques, la diffusion d'images à caractère sexuel générées par l'intelligence artificielle, ... Nous devons construire avec les membres du Laboratoire une réponse concrète, globale, et efficace pour assurer la sécurité et le bien-être des enfants en ligne. Le soutien des Etats-Unis traduit l'ambition qui est la nôtre : avoir de l'impact sur tout l'écosystème numérique. »

Contact presse:

Cabinet de Jean-Noël Barrot 01 53 18 43 42 – presse@numerique.gouv.fr

Cabinet de Charlotte Caubel 01 42 75 74 62 - presse.enfance@pm.gouv.fr